

Sur *certain*s sujet

Paul CAPPEAU
Université de Poitiers

Ce travail constitue une première étape dans une réflexion plus vaste portant sur les formes du sujet que l'on trouve en français parlé. Dans ces pages, les questions portent sur le pronom *certain*s : quelles sont ses particularités en position sujet ? en trouve-t-on de nombreuses occurrences à l'oral ? quelles contraintes peut-on identifier ?

Ces différentes questions conduisent d'abord à s'intéresser à la classe des indéfinis. Cet aspect sera abordé, à la marge, à travers des problèmes de recensement d'unités (point 1). Un deuxième éclairage succinct concernera quelques travaux qui s'intéressent aux indéfinis en position sujet (point 2). L'essentiel de ce travail portera sur l'examen de la distribution effectivement attestée des sujets *certain*s, plus précisément dans des productions orales. La description de corpus oraux permet de s'écarter d'une présentation de ce que devrait être l'emploi de la forme *certain*s et de proposer une présentation plus réaliste, plus conforme aux usages. Il n'enlève en rien le raisonnement sur des exemples construits mais apporte des garanties sur la plausibilité des observations. C'est pourquoi il conviendra d'indiquer les précautions particulières imposées par ce travail (point 3) avant de présenter les principaux résultats (point 4).

1. Problème d'inventaire

Lorsque l'on cherche à détailler les éléments de la classe des indéfinis, on bute assez rapidement sur un problème d'inventaire. En effet, les grammaires possèdent chacune leur liste, ce que tente de justifier Moignet (1981) :

« Le chapitre des indéfinis est, de tous, celui qui, dans les grammaires, invite le moins à l'idée que la langue est un système. Effectivement, il n'y a pas de système des indéfinis, comme il y a un système de l'article, du pronom personnel, etc. Il y a une collection de termes, une série ouverte,

Paul CAPPEAU

plus comparable aux ensembles dont le lexique donne l'image qu'aux systèmes que la grammaire nous propose. La sémiologie ne nous est pas d'un grand secours, malgré les quelques indications qu'elle donne » (p. 176)

Sur ce point, le débat est ancien et régulièrement relancé. Fournier (1994) rappelle que la classe des indéfinis se constitue dès le XVII^{ème} siècle à partir de critères syntaxiques et sémantiques. Cette délimitation est complétée par une liste d'unités. Dans cette liste, qui connaît des fluctuations notables selon les auteurs, deux strates peuvent être distinguées. Des formes comme *quiconque, quelqu'un, chacun...* constituent des éléments inamovibles, que citent constamment les grammairiens. Pour des termes tels que *tout, certains, plusieurs...* Fournier (1994) rappelle qu'ils possèdent un statut bien plus instable. Selon les auteurs, ils peuvent être ou non inclus dans la liste précédente. Ils ont d'ailleurs tardé à être adjoints à la série centrale. C'est Oudin (1632) qui, le premier, les place dans « le paradigme des indéfinis ». Cette solution ne s'impose pas de façon définitive et n'est pas toujours retenue par la suite. Ainsi, *certain* est-il absent de la liste que dresse Girault-Duvivier (1839) dans son chapitre sur les pronoms indéfinis. Cet élément occupe fréquemment une position marginale : il ne fait pas partie du noyau principal et est habituellement cité dans les termes « périphériques », qui peuvent être rattachés à la catégorie des indéfinis¹.

Ce problème d'inventaire n'est pas entièrement stabilisé de nos jours². Tout chapitre d'une grammaire consacré aux indéfinis est, semble-t-il, tenu de commencer par la dénonciation de l'aspect chaotique du regroupement opéré. *La grammaire d'aujourd'hui* (1986) utilise l'expression « fourre-tout assez hétéroclite » (p. 324). Wilmet (1986) parle du « capharnaüm des indéfinis ». En 1997, ce même auteur révisé la catégorie des pronoms, ce qui le conduit à s'intéresser aux indéfinis. Il réorganise cette classe autour de deux grandes rubriques : les pronoms accidentels et les pronoms

¹ Ce problème d'inventaire se retrouve aussi dans les ouvrages sur l'histoire des formes. Ainsi, les commentaires de Fournier (1998) et Picoche & Marchello-Nizia (1994) peuvent-ils sembler, à première vue, contradictoires. En fait, la première signale que « certain(s) n'a pas d'emploi pronominal en français classique, à la différence du français moderne » et les secondes le considèrent comme un pronom pluriel courant au XVII^{ème}. Mais c'est, dans ce cas, la forme *de certains* qui est réellement visée, cf. l'exemple cité p. 242 : « De certains disent que... ».

² On peut s'étonner que la discussion sur les indéfinis reste cantonnée à des formes grammaticales et ne soit pas plus souvent élargie vers des formes dites lexicales. Des séquences telles que *tout le monde* ou *les gens* pourraient probablement trouver place dans une conception plus ouverte des indéfinis. Pour la première, *Le bon usage* (1993) l'intègre d'ailleurs dans la liste des indéfinis « occasionnels ».

essentiels. L'élément *certain*s prend alors place dans la première classe qui regroupe les termes apparentés à des déterminants. Cette relation entre le déterminant et le pronom est très prudemment évoquée puisque l'auteur y voit une « simple procédure » qui ne préjuge en rien de la hiérarchie entre ces deux unités³ (i.e. quel terme doit être considéré comme « premier »). On retrouvera ce problème lorsque l'on s'intéressera aux fonctionnements.

2. La position sujet

Une deuxième réflexion peut porter sur la fonction de ces pronoms. Il est intéressant, en particulier, de voir comment est envisagée la réalisation des indéfinis en position sujet⁴ et en particulier si sont indiquées des contraintes particulières. Pour le terme *certain*s, diverses grammaires relèvent cet emploi et l'illustrent d'exemples sans l'accompagner de mises en garde particulières. Ainsi, Togeby (1982) indique qu'employé comme substantif, ce terme est « assez courant dans la langue littéraire » et qu'on le rencontre comme sujet, objet ou régime d'une préposition. Les auteurs de la *Grammaire méthodique du français* (1994) adoptent le même ton neutre et n'émettent aucune réserve quant à la position sujet. Pas plus de commentaires dans *Le bon usage* (1993) qui fournit une liste d'exemples avec *certain*s en position sujet sans esquisser de réserves. Implicitement, un tel sujet n'est pas présenté comme délicat ou difficile à réaliser. Ce « silence » semble pouvoir être corrélé aux choix de présentation adoptés : les exemples servent à illustrer des emplois envisagés, il n'y a pas de réel examen des données attestées ni de relevé systématique. Ces ouvrages décrivent finalement un potentiel de la langue qui peut parfois être éloigné de l'usage des locuteurs. Le point traité dans ces pages constitue une bonne illustration de ce « grand écart » entre données attestées et faits construits.

La difficulté à réaliser des indéfinis comme sujet est signalée dans deux perspectives diamétralement opposées. La première réserve vient des puristes. Comme il était prévisible, l'interdiction n'est pas justifiée. Elle frappe un élément isolé parce qu'il rompt avec une certaine tradition. C'est

³ Curat (1999) abolit carrément la frontière puisqu'il considère les déterminants comme des pronoms. Mais on sort là du cadre plus étroit des indéfinis auquel veut se limiter cet article.

⁴ De très nombreux travaux portent sur la valeur sémantique de *certain*s et en particulier son lien avec la présupposition. Ils n'ont été retenus que lorsque leurs préoccupations rejoignent les questions limitées envisagées dans ces pages.

Paul CAPPEAU

le cas de la forme *beaucoup* en position sujet dans un débat que Brunot (1936) évoque en ces termes :

« Pouvait-on dire : *beaucoup* ont étudié ? Les puristes rejetaient cette forme. On ne voit pas cependant pourquoi la langue n'accepterait pas *beaucoup* comme sujet, alors qu'elle tolère parfaitement *peu* : *peu* y réussissent. » (p. 115)

Plus intéressantes apparaissent les réserves de divers linguistes qui essaient d'explicitier les contraintes que la classe des indéfinis rencontre en position sujet. Creissels (1995) situe d'emblée le problème en linguistique générale. Il cerne la difficulté qui frappe les indéfinis et envisage comment le français peut contourner de telles contraintes :

« En effet, sachant que certaines langues ont une contrainte syntaxique qui interdit aux expressions nominales indéfinies de figurer en position de sujet, on peut imaginer que cette contrainte existe aussi en français à un niveau sous-jacent, et que les phrases de surface à sujet sont peut-être à considérer comme la réduction d'une structure comportant deux schèmes phrastiques enchâssés, le sujet indéfini de surface représentant ce qui serait plutôt en structure sous-jacente le complément d'une sorte de présentateur existentiel (pouvant se concrétiser en français comme *il y a*) » (p. 229)

Cet auteur envisage des pistes qui seront explorées dans cet article. Il s'agira de voir si la réalisation de *certain*s en position sujet est effectivement peu répandue et connaît des entraves.

Danon-Boileau (1989) s'intéresse aux conditions qui, en français, rendent possible l'expression d'un sujet indéfini. Pour cela, il examine en détails différentes variables liées au verbe (temps, aspect lexical) et au sujet (le nombre, le caractère dénombrable...). Van de Velde (1995) prolonge cette réflexion et affine la description des constructions verbales. Elle distingue les trois cas suivants :

- les transitifs (SVO)
 - * de la neige a effacé leurs traces
- les inergatifs (SV)
 - * du blé a pourri sur pied
- les inaccusatifs (VO)
 - du sel avait été répandu sur la chaussée

Les sujets indéfinis sont favorisés par le dernier type qui comporte notamment des verbes au passif. La partie 4 permettra d'observer comment ces contraintes sont sensibles dans les corpus oraux.

3. Balises pour l'analyse

La description de *certain*s conduit à s'intéresser de près aux données retenues. L'origine des exemples utilisés est un paramètre qui influe fortement sur les observations. Elle sera précisée dans le premier point. Deux préalables à l'analyse seront ensuite discutés : l'empan des séquences décrites, la façon de définir le sujet.

3.1. Les données utilisées

Pour répondre aux diverses interrogations que suscitent la réalisation d'un pronom indéfini comme *certain*s en position sujet, il est apparu plus réaliste de travailler à partir du français parlé. Ce choix, s'il ne surprend pas dans cette revue, peut tout de même être vu comme quelque peu sectaire voire inadapté au but poursuivi, car il risque de biaiser les faits observés et donc la description.

La lecture d'articles de presse aurait de quoi faire douter que les indéfinis sont difficiles en position sujet et jetterait quelques doutes sur les réserves précédentes. Il n'est pas rare de trouver de tels pronoms en « rafales » :

Ce n'est en rien contraire à leurs statuts, puisque **chacun** soumettrait ce choix à ses instances compétentes. **Nul** ne serait dessaisi en quoi que ce soit (Le Monde. 14-05-00. p. 7)

Personne ne connaît aussi bien que moi ce qui se passe dans chaque maison de cette zone. [...] « Dans les zones aisées, **certain**s peuvent se permettre de ne pas adhérer. Mais dans les quartiers populaires, **tout** le monde a la carte. Sans ça, on ne reçoit aucun don, ni vêtement, ni fourniture scolaire, ni nourriture ». **Tout** est donné au nom du RCD, s'enthousiasme-t-il. [...] "Pour l'élection présidentielle d'octobre, **tous** avaient affiché en devanture la photo du Président, par opportunisme, ou de leur plein gré" » (Libération. 7-02-2000. p. 14)

Plus sérieusement, l'oral est apparu comme offrant des données plus intéressantes à double titre :

- les exemples obtenus semblent mieux refléter les tendances générales de la langue (Sinclair : 1991) et une image moins contrôlée de la langue (qui ne subit pas une révision comme à l'écrit) ;
- les structures palliatives - notamment le « présentateur existentiel » *il y a* évoqué par Creissels (1995) - sont quasiment absentes de l'écrit journalistique ou littéraire (sources écrites les plus utilisées). Une

Paul CAPPEAU

description fondée uniquement sur ces données écrites aurait mal reflété la réalité de la langue.

A-t-on pour autant la garantie que les données orales présentent une richesse suffisante⁵ ? Pour couvrir un champ plus vaste de situations, on s'est appuyé sur deux banques de données :

- CorpAix, recueil de plus d'un million de mots, constitue un corpus ouvert (productions spontanées ou préparées) très varié dans les situations enregistrées ;
- des corpus qui présentent une langue plus contrôlée (émissions politiques et professionnels en activité)⁶.

Les résultats obtenus montrent qu'il aurait été réducteur de ne travailler que sur l'une des deux banques de données et que la diversité des sources est un critère qui influe fortement sur les observations. Subsiste tout de même une interrogation : la variété dans le choix des données orales utilisées est-elle suffisante ? Il peut sembler présomptueux de répondre par l'affirmative, même si la diversité retenue semble offrir quelque garantie. Pour défendre le choix de l'oral, on indiquera tout de même que l'écrit n'aurait pas rendu aussi visible la distribution établie et qu'aucun fait inédit n'a été depuis rencontré.

3.2. Nécessité de travailler sur un contexte large

La description de la forme *certain*s ne peut pas toujours être faite dans le cadre d'une unité réduite telle que la construction verbale⁷. Pour appréhender le fonctionnement précis de cette forme, il est souvent nécessaire d'étendre l'observation du contexte vers l'avant tout autant que vers l'après.

⁵ Ainsi pour des formes telles que *d'aucuns* en position sujet, il semble difficile d'en trouver à l'oral alors que, dans la presse, les exemples sont nombreux :

Mais de cela, je suppose, je parlerai un autre jour, quand on aura la gentillesse de m'interroger sur mon programme et non sur une "affaire", que *d'aucuns* contribuent à alimenter en feignant de la mépriser (Le Monde Télé. 12-03-00. p. 3)

⁶ Les corpus établis à Poitiers sont indiqués par POI. Les corpus d'émissions politiques ont la cote HP. Les autres références, pour des exemples oraux, renvoient à CorpAix.

⁷ La même critique s'appliquerait à la phrase.

3.2.1. Deux fonctionnements

Le contexte antérieur permet de déterminer quel est le fonctionnement exact de ce pronom. Deux statuts ont été depuis longtemps identifiés sous des désignations différentes. Girault-Duvivier (1839) reprenait déjà une opposition plus ancienne entre emploi absolu et emploi relatif. La plupart des grammaires actuelles distinguent une utilisation comme nominaux et une autre comme représentants (anaphoriques)⁸. C'est le contexte antérieur qui peut permettre de repérer la présence ou non d'un antécédent adéquat :

et quand il fallait se faire soigner certains médicaments - y étaient mais **certains** /n', Ø/ y étaient pas (Barbara)

vous allez voir que dans les universités britanniques il y a des liens et même d'ailleurs **certains** euh disent aujourd'hui en Grande-Bretagne qu'il y a un trop grand partenariat entre l'université et les entreprises (POI 99 - HP)

Cette analyse qui identifie deux fonctionnements soulève toutefois au moins deux réserves :

a. Ces deux fonctionnements sont-ils utiles à la description ?

De fait, cette subdivision ne semble pas toujours considérée comme pertinente pour la description. C'est ainsi que l'on peut lire la réserve faite dans *La grammaire d'aujourd'hui* (1986) :

« dans cette classe [i.e. les quantifieurs de la pluralité], l'opposition des nominaux et des représentants est beaucoup plus souple que dans les précédentes : *plusieurs*, *certains* et *quelques-uns* fonctionnent à peu près indifféremment dans les deux emplois » (p. 328).

Le fonctionnement non anaphorique est souvent traité en terme d'ellipse ou d'effacement, ce qui revient finalement à nier la subdivision, puisque l'emploi nominal est considéré comme un cas particulier de l'emploi anaphorique. Un groupe nominal complet peut être restitué à

⁸ Cette opposition se retrouve chez tous les auteurs mais elle passe par des termes différents. Damourette & Pichon (1911-1940) distinguent ainsi l'emploi « autarcique » des emplois « évocateurs » (§ 2094). Les auteurs de la *Grammaire méthodique du français* (1994) utilisent emploi « générique » et emploi « anaphorique ». Le terme de nominal est assez répandu, c'est pourquoi il est repris ici, même s'il peut prêter à confusion. Le pronom possède, par exemple, une limitation importante (qui le différencie des GN) en ce qu'il ne constitue pas une réponse autonome satisfaisante :

qui est venu ?

* **certains**

certains étudiants

Paul CAPPEAU

l'aide du contexte. C'est le cas par exemple chez Deloffre & Hellegouarc'h (1988) qui écrivent :

« *Certains* et *quelques-uns* s'emploient parfois comme nominaux pour désigner uniquement des êtres humains, le nom de l'ensemble de référence : "hommes" ou "auditeurs" étant implicite. On peut commencer le discours par : "*Certains* [*quelques-uns*] penseront que ..." » (p. 189)

Ce raisonnement par ellipse est plus appuyé dans Flaux, Van de Velde & Mulder (1997). Les pronoms indéfinis sont ramenés à des déterminants. Le paragraphe se conclut par l'idée que :

« *plusieurs sont venus* équivaut à *plusieurs N sont venus* (p. 49) »

Le nom sous-jacent est considéré comme présent dans le contexte antérieur ou dans la situation d'énonciation. On peut craindre que la situation d'énonciation constitue un réservoir trop vaste et trop peu contrôlé à des noms virtuellement antécédents. Si l'on part sur cette piste, il devient presque impossible de poser deux fonctionnements distincts puisque pour tout énoncé interprétable on pourra substituer au pronom un SN (avec un candidat nominal adapté).

Un argument, qui sera repris ultérieurement, permet toutefois de conserver l'hypothèse de deux statuts distincts. Lorsqu'il est anaphorique, le pronom *certain*s peut indifféremment être en relation avec un antécédent humain ou non humain (a, b) ; lorsque c'est le nominal qui est employé, il est doté du trait /+ humain/ (c) :

- (a) mais euh donc il y avait il y avait obligatoirement des élèves qui euh **certain**s euh étaient beaucoup plus avancés que d'autres (POI 98)
- (b) L2 ça se vend pas sans ordonnance
L1 des laxatifs **certain**s sont /sans, sur/ ordonnance (Pharmacie)
- (c) dans le monde vivant on considérait autrefois qu'il y avait les animaux les végétaux - l'homme - alors l'homme euh qu'on peut inclure dans les animaux enfin chacun /a, Ø/ fait un peu ce qu'il veut - et puis les bactéries ont été découvertes après - et **certain**s les ont d'abord considérées comme /des, les/ végétaux (Microbio)

Cette même opposition entre le caractère /± humain/ et le caractère /+ humain/ se retrouve à plusieurs reprises dans le groupe des indéfinis. Elle peut distinguer :

- deux fonctionnements distincts d'une même forme. Pour *chacun*, on retrouverait la subdivision entre fonctionnement anaphorique (± humain) et fonctionnement nominal (+ humain) ;
- deux unités distinctes. C'est le cas pour *quelques-uns* (± humain) opposé à *quelqu'un* (+ humain).

b. Ces deux emplois sont-ils aisément identifiables ?

La présence d'un antécédent ne constitue pas un critère totalement satisfaisant et fiable. Deux problèmes distincts existent qui n'ont pas la même incidence pour notre travail. Dans quelques cas, il est difficile de repérer avec certitude le bon antécédent. Ainsi dans l'exemple suivant *certain* est-il en relation avec « professeur de langue » ou avec « enfants » ? Difficile de se prononcer à partir de cet extrait :

le professeur de langue des sourds de langue des pardon de langue des signes euh prépare - avec l'enseignant les leçons - les leur pour donner du sens un petit peu à des des nouvelles leçons de lecture etc. il fait toute une approche préalable en langues des signes et ensuite c'est repris en français - euh compte tenu que les enfants sont différents **certain**s vont s'en servir énormément d'autres euh ça ne sera qu'un support pour un temps - (Surdité)

Même si ce point est crucial pour l'interprétation, il peut être considéré comme secondaire ici puisqu'il ne s'agit pas de l'hypothèse que le fonctionnement anaphorique est identifiable. Plus délicat est l'exemple suivant dans lequel on peut hésiter entre le nominal et l'anaphorique :

L2 c'est vrai vous avez raison il est vrai qu'un certain nombre de gens font probablement quelque(s) excès de médicaments par- parce qu'ils aiment les médicaments parce qu'ils ont peur de la maladie

L5 et ils imaginent que ça va les préserver de la vieillesse de ceci de cela alors que c'est tout le contraire

L2 c'est vrai mais je crois que vous êtes

L1 il faut peut-être nuancer quand même

L2 vous êtes - oui bien entendu

L1 sur le plan des médicaments

L5 comment

L2 euh si vous voulez sur le plan des médicaments moi je suis un peu d'accord avec vous c'est vrai que **certain**s euh font un peu trop appel aux médicaments dès qu'ils ont un petit bobo (POI 94)

De même dans l'énoncé suivant, la deuxième occurrence du pronom doit être considérée comme différente de la précédente bien que le contexte linguistique ne fournisse pas d'antécédent⁹ :

certaines dont **certain**s sont présents ici d'ailleurs considèrent qu'on (n') a pas fait d'erreur (FC. 04-06-00. débat)

⁹ De là l'importance du lexique verbal (Danon-Boileau, 1989) pour orienter l'interprétation.

Certes, de tels cas sont plutôt rares mais ils permettent de mesurer la fragilité des assises de cette subdivision, si l'on s'en tient à une observation du contexte. C'est plutôt du côté syntaxique qu'il convient de rechercher des critères plus stables et plus fiables : la relation sujet-verbe (à travers les traits sémantiques et la place du sujet) constitue un facteur décisif.

3.2.2. Développement syntagmatique

Le contexte postérieur permet de distinguer entre un fonctionnement couplé¹⁰ (dans lequel *certains* entre en opposition avec un autre élément : *d'autres, moi, etc.*) et un fonctionnement non couplé :

et beaucoup de Russes beaucoup d'Anglais venaient **certains** vivaient en hôtel *d'autres* ont eu les moyens de se faire construire des villas (FR Nice)

Le développement syntagmatique est envisageable avec des indéfinis « partiels » (*certains, plusieurs, ...*). Cette organisation peut être décrite comme :

- orientée (l'ordre de succession des formes n'est pas totalement libre). Ainsi dans la suite *certains... d'autres...*, les éléments peuvent difficilement être permutés¹¹ (? *d'autres... certains...*).
- récurrente (toute forme susceptible d'apparaître dans le premier membre peut-être à nouveau « prolongée »). Le plus souvent, on rencontre des organisations binaires. L'écrit permet de rencontrer des successions plus importantes :

Les frères et sœurs de Paddy sont sur des matelas à même le sol, **certains** dorment, **d'autres** parlent, **d'autres encore** regardent le plafond. (Frank McCourt. *Les cendres d'Angela*. p. 224)

Certains, dont Jean-Louis Debré et Josselin de Rohan, présidents des groupes à l'Assemblée nationale et au Sénat, la pressent d'aller vite. *D'autres*, derrière le député des Hauts-de-Seine Nicolas Sarkozy, secrétaire général sortant, jugent que son succès lui donne une grande

¹⁰ Ce type de fonctionnement a été étudié en détail par Jeanjean (1980). Elle utilise la formulation A mais pas B pour tester certaines propriétés des formes sujets. Elle observe notamment qu'en A ne peut figurer qu'une forme qui exprime une quantité inférieure à la totalité et en B une quantité supérieure à A, ce qui lui permet, notamment, de rendre compte de l'acceptabilité ou non de certains enchaînements :

certains mais pas tous
* un mais pas **certains**

¹¹ La combinatoire détaillée n'a pas été envisagée, il faudrait en effet tenir compte des propriétés de chaque item utilisé. Ainsi avec *moi*, les deux successions (*certains... moi...* et *moi... certains...*) sont envisageables.

Sur certains sujet

marge de manœuvre et lui conseillent de prendre son temps. *Elle*, elle plane et devrait toucher terre aujourd'hui en abordant la question du secrétaire général et de son équipe avec quelques membres de son staff (Libération. 06-12-99)

Seules les formes exprimant une totalité semblent pouvoir être considérées comme de réelles clôtures d'énumération et empêcher la série de se poursuivre :

? **certains** dorment **tous** parlent **d'autres** encore regardent le plafond

3.3. Nécessité d'intégrer les dispositifs

Dans une première vision, peut-être trop dépendante de l'écrit, on pourrait être tenté de ne retenir que les exemples dans lesquels *certain* occupe directement la position sujet :

certains parlaient patois - même av- à l'institutrice (POI 97)

Ce choix présenterait plusieurs inconvénients pour le travail poursuivi dans ces pages. Cela appauvrirait grandement le nombre et surtout la variété des exemples observés. On passerait ainsi à côté des solutions dont la langue dispose pour contourner certaines difficultés. Ainsi, le travail à partir de l'oral fournit des exemples que l'on rencontre plus rarement à l'écrit (notamment dans la presse) comme :

comme quoi il y en a **certain**s qui sont bien aussi (Leila)

Pour autant, a-t-on le droit de considérer que *certain*s (ou la séquence discontinue *en ... certains*) est sujet dans un tel exemple ?

La notion de dispositif (Blanche-Benveniste, 1990) fournit un cadre descriptif qui permet, sous divers arrangements linéaires, de dégager les invariances dans la relation entre le verbe et les éléments qu'il construit. Ainsi, on pose que les arguments du verbe *aller* sont identiques dans les divers énoncés suivants :

c'est là que je vais en vacances

je vais en vacances là

il n'y a que là que je vais en vacances

c'est moi qui vais en vacances là

c'est en vacances que je vais là

Cette conception permet de mettre en relation (sans pour autant poser une équivalence entre les deux organisations) :

Paul CAPPEAU

- (a) comme quoi il y en a certains qui sont bien aussi (Leila)
- (b) comme quoi certains sont bien aussi

Il devient dès lors possible, voire indispensable, de retenir de tels exemples pour décrire le fonctionnement de *certain*s en position sujet.

4. Distributions observées

La forme *certain*s (tous emplois confondus) n'est pas répartie de façon indifférente dans les productions orales observées. Trois faits importants se dégagent :

- les mêmes corpus regroupent les divers emplois de *certain*s (i.e. pronoms et déterminants). On peut ainsi s'attendre assez fréquemment à trouver un pronom quand le déterminant figure déjà dans le corpus. De plus, la dispersion de cette forme est assez réduite, il n'est pas rare qu'un même corpus comporte plusieurs occurrences de ce terme¹².
 - pas sur le fond mais y compris d'ailleurs **certain**s éléments de de fond doivent être rappeler **certain**s m'ont dit mais je te comprends pas toi tu es ministre des affaires européennes pourquoi est-ce que tu as été sympathique indulgent avec Jean-Pierre Chevènement (HP)
 - puisque **certain**s sons demandent un corps tonique (Surdit)
 - ça fait appel à la gestuelle - **certain**s euh en ont peur (id)
- le type de productions enregistrées permet de prédire en grande partie le fonctionnement (anaphorique ou non) du pronom *certain*s. Cette forme constitue, semble-t-il, un indicateur très sensible aux genres. Elle peut vraisemblablement être considérée comme un paramètre linguistique intéressant pour caractériser une production orale.
- les corpus d'émissions politiques contiennent une proportion plus élevée de la forme *certain*s. Le déséquilibre est très net entre CorpAix qui, sur un million de mots ne comprend que 25 occurrences de *certain*s en position directement sujet et des émissions politiques transcrites (on peut trouver jusqu'à 9 exemples pertinents dans un passage de 11 000 mots)

¹² Ainsi, CorpAix n'a fourni que 24 items de *certain*s en position sujet. Sur ce total, 3 corpus contiennent à eux seuls 10 occurrences (soit plus de 40 %).

4.1. Emploi anaphorique

Les exemples oraux présentent des régularités intéressantes qui permettent de caractériser l'emploi anaphorique et de mieux cerner la différence entre forme couplée et forme non couplée. Trois paramètres seront observés : les constructions verbales, le trait /humain/ et le dispositif (essentiellement en *il y a... qui*). Une dernière partie reviendra sur la forme couplée.

4.1.1. Les types de verbes

Dans les exemples attestés, le sujet *certain*s n'apparaît pas avec n'importe quel verbe. La caractéristique la plus remarquable tient à la structure valencielle. Dans les deux premiers cas présentés, le verbe ne possède pas de valence complément : il s'agit des constructions intransitives et des constructions passives¹³. Les exemples avec le verbe *être* ont été traités à part. Ainsi, trois types couvrent la quasi totalité des cas :

a. Les constructions intransitives

A de nombreuses reprises, le pronom *certain*s est le sujet de verbes construits intransitivement :

c'est-à-dire qu'on a des groupes de personnes bien défini(e)s euh peu de mélange de de de personnages alors que là en partie basse dans ce registre euh inférieur il y a vraiment un grand désordre et **certain**s sortent les autres sont déjà sortis forment une file bien rangée euh les autres sont disposés de façon beaucoup plus vivante (POI 96)

mais euh donc il y avait il y avait obligatoirement des élèves qui euh **certain**s euh étaient beaucoup plus avancés que d'autres (POI 98)

Cette inégale répartition entre les verbes intransitifs et les verbes transitifs rejoint des travaux de linguistique générale qui soulignent l'importance de cette distinction et son retentissement sur le sujet¹⁴. Les exemples avec un complément direct de type P1 sont, de fait, très rares. Deux cas figurent dans notre corpus :

¹³ Celles-ci ont déjà repérées par Van de Velde (1995).

¹⁴ Dixon (1994), notamment, propose d'affiner la notion de sujet et d'identifier deux statuts distincts qu'il désigne par :

- S pour les sujets des verbes intransitifs
- A pour les sujets des verbes transitifs

Paul CAPPEAU

vous voyez ce sont d'énormes blocs en calcaire et **certains** ont des cannelures encore (POI 96)

L2 car il est absolument scandaleux d'arrêter des députés qui devraient avoir l'immunité parlementaire pour des simples délits d'opinion L1 mh L2 alors que lor- une complicité avec le P.K.K. n'a pas été prouvée et parmi ceux qui ont été arrêtés **certains** et même une femme ont subi des violations extraordinaires (POI 95)

Cette distribution tend à montrer qu'il existe une sélection très forte entre le verbe et le sujet *certains*. Les énoncés abandonnés renforcent cette description. On a trouvé quelques cas dans lesquels la construction avec un verbe transitif n'aboutit pas. L'énoncé pleinement réalisé évite qu'un verbe transitif ait pour sujet le pronom *certains*. Dans le premier cas, le sujet est modifié (c'est la forme *on* qui est utilisée), dans le second le verbe a changé (au lieu de *faire [cela]* le locuteur emploie *travailler là*) :

certains mots [...] c'est assez euh ça peut être trompeur parce que justement **certains** peuvent enfin on peut l'utiliser aussi comme si enfin j'ai pas d'exemples (Olive)

encore que mes frères bon mes frères et sœurs elles ont pas euh le même euh c'est moi qui ai fait le plus d'études /donc, bon/ peut-être que si XXX **certains** ont fait /de, d-/ ont travaillé dans une administration il y en a un à la S.N.C.F

b. Les constructions passives

Ce cas est proche, par certains côtés, des verbes intransitifs : le nombre de places de constructions du verbe est réduit (le plus souvent le complément d'agent n'est pas réalisé dans les exemples rencontrés) et aucun complément de type P1 n'est envisageable. De nombreux exemples avec des verbes au passif ont été rencontrés :

souvent les mots /avec, ont/ leur histoire parce que **certains** sont employés /ils, Ø/ ont un sens vieux ou métaphorique ou enfin il y a des tas de connotations et pas seulement le mot avec sa définition brute - (Posi)

en haut des tours il y a des personnages nous ne savons pas qui ils représentent - ce sont des personnalités du quatorzième X ils n'ont pas été identifiés - euh **certains** sont cassés parce qu'au dix-septième siècle un ouragan a soulevé la toiture l'a déportée sur un côté a endommagé les statues (POI 96)

c. Les constructions avec *être*

Le verbe *être* se retrouve dans quelques exemples, ce qui a conduit à traiter ce cas à part. C'est souvent la construction *être* + adjectif qui est utilisée.

il y a trente-neuf mesures je dis ces trente-neuf mesures dont **certains** d'ailleurs sont absurdes (POI 99)

Les exemples avec *être* sont parfois difficiles à étiqueter. L'absence fréquente de complément rend la frontière assez fragile entre constructions passives et constructions avec *être* :

on peut aussi tailler euh ce qu'on appelle les tailles hautes laisser **les vignes** monter jusqu'à deux mètres ou tailler en pergola [...] **certains** sont adaptées pour les endroits qui sont plus chauds (Vigne)

Le pronom *certain* n'est donc pas un sujet « quelconque ». Il s'avère beaucoup plus contraint qu'on ne pouvait l'envisager *a priori*. Lorsqu'elle a un fonctionnement anaphorique, cette forme sujet n'apparaît qu'avec un nombre limité de verbes qui possèdent des caractéristiques de constructions particulières. La contrainte semble d'ailleurs porter plus lourdement sur la forme *certain* que sur d'autres pronoms. C'est ce qui ressort d'exemples avec la forme couplée dans lesquels le deuxième verbe n'est pas soumis aux mêmes limitations (il construit un complément de type P3) :

c'est-à-dire que les décisions que par lesquelles **certains** sont appelés et d'autres bénéficient de reports sont naturellement soumises à un contrôle de légalité (POI 99)

4.1.2. Le trait sémantique /humain/

Dans l'emploi anaphorique, le pronom *certain* peut avoir des antécédents dotés de la valeur /+ humain/ ou de la valeur /- humain/ :

chez nous ben il y avait du X *des gens* qui venaient manger [...] **certains** ont été gentils (Barbara)

on peut aussi tailler euh ce qu'on appelle les tailles hautes laisser **les vignes** monter jusqu'à deux mètres ou tailler en pergola [...] **certains** sont adaptées pour les endroits qui sont plus chauds (Vigne)

Une observation plus fine des productions montre pourtant que la répartition n'est pas véritablement indifférente à ce trait. On trouve ainsi une séparation entre :

- les formes couplées (*certain*... *d'autres*...) pour lesquelles l'antécédent est généralement doté du trait /+ humain/ :

Paul CAPPEAU

compte tenu que **les enfants** sont différents **certain**s vont s'en servir énormément **d'autres** euh ça ne sera qu'un support pour un temps (Surdité)

- les formes non couplées (*certain*s... Ø...) qui sont généralement en relation avec un antécédent /± humain/. Dans ce cas, le trait sémantique semble n'exercer aucune influence notable.

Cette différence tient sans doute au fait que dans la forme couplée, le pronom *certain*s subit un contraste, entre dans une opposition qui est probablement plus fréquente pour le lexique marqué par le trait /+ humain/.

4.1.3. Le recours au dispositif

Deux dispositifs différents ont été rencontrés¹⁵ :

- dans la première, on trouve la forme complète du dispositif en *il y (en) a... qui*. Le pronom *certain*s, par la place qu'il occupe, tend à être singularisé et se prête facilement à un contraste. Très souvent, c'est donc la forme couplée qui apparaît dans cet environnement :

je connais beaucoup de monde qui ha- beaucoup de gens qui habitent en France mais des gens qui qui sont éparpillés il y en a qui **certain**s qui habitent à en Normandie **d'autres** qui habitent à Brest (Portuga3)

- dans la seconde, l'extraction est d'une certaine façon rompue. Le dispositif se scinde en deux constructions successives : *il y (en) a certain*s + *ils*. L'impression d'opposition, de contraste est moins forte et on rencontre alors plus aisément la forme non couplée :

c'est vrai que les vrais mots d'argot on les connaît pas forcément et ce c'est très marrant quoi et euh ça vaut le coup il y (**en**, Ø) **a certain**s ils valent vraiment le détour (Audrey)

Les exemples d'emploi non couplés donnent parfois l'impression d'être incomplets, d'avoir été interrompus. On pourrait faire l'hypothèse qu'il existe une sorte de moule macro-syntaxique assez fort qui tend à réaliser une construction couplée (*certain*s... + un autre pronom...). Le dispositif en *il y a... qui* renforce l'organisation du couplage (il favorise le contraste sur *certain*s). Les « échecs » de cette organisation (avec deux formes tronquées *il y a qui ont de la vie*, *il y en a qui ont*) sont à interpréter à l'intérieur de ce cadre :

¹⁵ En fait, la présence ou l'absence de *en* conduit à inventorier quatre séquences distinctes. Mais avec si peu d'exemples, il n'a pas été possible de présenter une description détaillée.

non euh j'ai pas compris tous les poèmes - euh la tonalité il y a il y a il y en a **certain**s qui sont - plus tristes il y a qui ont de la vie il y en a qui ont moi j'ai aimé ça quoi (Rose)

On trouve aussi des pseudo-couplages avec reprise de la construction précédente :

L2 j'aime bien quoi encore - ah si il y a un livre que Linda m'a fait lire il y a pas longtemps ah ça c'est c'est un contemporain zut

L1 comme quoi il y en a **certain**s qui sont bien aussi

L2 non mais ça c'est sûr qu'il y en a qui sont bien (Leila)

Ces deux dispositifs possèdent des propriétés distinctes qui peuvent expliquer une affinité plus ou moins grande avec la forme couplée du sujet *certain*s : *il y en a ... qui* singularise plus fortement l'élément qu'il encadre que la suite *il y en a certain*s *ils*.

Parmi les critères qui différencient ces deux dispositifs on peut indiquer :

- la négation

Elle est compatible avec *il y (en) a... qui* ce qui permet de réaliser un sujet négatif, peu naturel en dehors de ce cadre :

il y en a plus beaucoup qui l'écrivent (Apostrophe)

il y en a pas beaucoup qui sont repartis

? pas beaucoup sont repartis

Le sujet *certain*s ne possède pas cette propriété :

* il y en pas **certain**s qui l'écrivent

La négation est moins acceptable avec le second dispositif :

? il y en a pas beaucoup ils sont Français

- la cohésion de la séquence

Elle est bien évidemment plus forte avec le dispositif en *il y (en) a... qui*. Il y a, dans ce cas, imbrication. Dans le deuxième dispositif le lien est moins fort et repose, semble-t-il, fortement sur la juxtaposition. C'est pourquoi les deux dispositifs réagissent différemment à l'incorporation d'une séquence autonome :

? il y en a **certain**s qui plus ils sont fatigués plus ils dorment

il y en a **certain**s plus ils sont fatigués plus ils dorment

Autre différence, la position d'incise n'est envisageable qu'avec le deuxième dispositif :

Paul CAPPEAU

ils sont bornés il y en a **certains**

* qui sont bornés il y en a **certains**

Le nombre réduit d'exemples avec le dispositif constitue tout de même une surprise et conduit à être très prudent sur les commentaires. Il apparaît néanmoins difficile de traiter cette organisation comme une forme supplétive (qui contournerait les contraintes pesant sur le sujet indéfini).

Le tableau suivant reprend les principaux points dégagés dans cette partie :

Certains anaphorique		
<i>Constructions verbales</i>	verbes intransitifs passifs <i>être</i> + adjectif	
	<i>Forme couplée</i>	<i>Forme non couplée</i>
<i>Trait sémantique</i>	/+ humain/	/± humain/
<i>Dispositif</i>	<i>il y (en) a certains qui</i>	<i>il y (en) a certains ils</i>

4.1.4. La forme couplée

Avant de conclure cette partie, il apparaît utile de développer quelque peu l'examen des formes couplées ce qui conduit à s'intéresser à des séquences plus larges qu'une construction verbale. On rencontre les environnements suivants :

a. A l'intérieur d'une seule construction

C'est un contexte peu exploitée dans les productions orales avec le pronom anaphorique notamment. Dans l'exemple suivant, les deux formes remplissent des positions syntaxiques différentes :

mais euh donc il y avait il y avait obligatoirement des élèves qui euh
certains euh étaient beaucoup plus avancés que **d'autres** (POI 98)

b. Dans deux constructions distinctes

On rencontre fréquemment des constructions « parallèles » dans lesquelles la parenté est accentuée par la reprise d'éléments lexicaux d'une construction à l'autre. Les deux pronoms peuvent occuper tous deux la position sujet :

certains sont responsables de la cantine c'est-à-dire qu'ils doivent aller compter combien d'enfants vont manger à la cantine combien d'enfants ne vont pas manger combien il y a d'absents et **d'autres enfants** sont responsables des poissons ce sont eux qui donnent la nourriture aux

poissons **d'autres** sont responsables des plantes un autre est responsable du calendrier (POI 2000)

je ne sais pas ce qu'on appelle avoir des difficultés avec les élèves - peut-être eux en ont eu avec moi + je ne pense pas en avoir eu avec eux - - je suis le genre de professeur dans lesquels - chez lesquels la la classe ne bouge pas beaucoup - **certain**s ont peut-être souffert - je ne pense pas avoir souffert avec eux (Enseign, 3)

Le pronom couplé peut aussi ne pas être réalisé comme sujet. C'est le cas dans l'exemple ci-dessous où la forme couplée est associée :

compte tenu que les enfants sont différents **certain**s vont s'en servir énormément **d'autres** euh ça ne sera qu'un support pour un temps (Surdité)

La deuxième construction peut être une projection : une première construction est donnée sous une forme complète, elle est suivie d'une deuxième séquence dans laquelle le verbe n'est pas présent. L'emplacement des différents constituants est calculé par rapport à la construction complète :

les gourmands et gourmets sont réunis - **certain**s préfèrent les mets fraîcheurs - **d'autres** les mets douceurs (POI 97)

Souvent, la deuxième partie comprend un seul constituant et une modalité (négative ou positive) :

et souvent - chez nous ben il y avait du X des gens qui venaient manger - qui en ont été reconnaissants et d'autres pas - il y a **certain**s qui ont été reconnaissants envers mes parents - mais **d'autres** non (Barbara)

4.2. Emploi Non anaphorique (nominal)

Les exemples dans lesquels *certain*s possède un fonctionnement « autarcique » présentent des caractéristiques fort différentes du cas précédent. La distinction repose sur trois caractéristiques principales : les situations d'enregistrement, la variation morphologique, les types de verbes. On terminera par quelques problèmes résiduels.

4.2.1. Des productions particulières

De façon inattendue, l'emploi nominal du sujet *certain*s est cantonnée à des productions orales particulières. En ce sens, nos données confortent l'hypothèse que de tels sujets sont délicats. Les situations formelles, avec des prises de parole préparées (telles que les émissions politiques) sont les données qui contiennent l'essentiel de nos exemples. Dans les

Paul CAPPEAU

enregistrements du « tout venant », l'emploi de l'anaphorique apparaît moins limité que celui du nominal.

4.2.2. Caractéristiques morphologiques et sémantiques

Dans le fonctionnement nominal, le pronom ne semble plus actuellement connaître de variation en genre¹⁶. Une forme comme *certaines*, extrêmement rare en tant que pronom sujet dans nos relevés (seuls trois exemples ont été recueillis), conduit à rechercher un antécédent. Le caractère marqué de cette forme la prive d'un fonctionnement autonome. Ainsi l'opposition paraît sensible entre :

et finalement parvenir à un accord que **certain**s disaient extrêmement difficile à conclure (POI 99)

et finalement parvenir à un accord que **certain**es disaient extrêmement difficile à conclure

Dans le premier cas, la valeur d'indétermination du pronom sujet ne pose pas problème, dans le second, le féminin rend le résultat plus bizarre. Une contradiction affleure entre le féminin qui semble renvoyer à un référent identifié et le caractère indéterminé qu'elle devrait remplir.

Le même raisonnement intervient pour le trait /+ humain/. Lorsque le pronom n'est pas compatible avec cette valeur sémantique, l'emploi autonome semble difficile à privilégier. Ainsi entre les deux exemples suivants :

certains pourraient vous en vouloir (POI 99)

certains sont prononcés de la même façon

le fonctionnement de *certain*s est modifié. Dans le deuxième cas, la formulation verbale prive le pronom du trait /+ humain/ et incite à mettre en relation le sujet avec un antécédent nominal. Rien de tel dans le premier cas. Le pronom *certain*s y a une valeur indéterminée (proche de *des gens* ou *on*), dotée du trait /+ humain/. La recherche d'un antécédent est inutile.

¹⁶ Dans le tableau qui présente la morphologie des indéfinis, les auteurs de *La Grammaire d'aujourd'hui* (1986) prévoient la variation pour le nominal i.e. *certain(es)*. Mais dans les exemples cités par les grammairiens, cette forme *certaines* ne se rencontre pas pour le fonctionnement non anaphorique.

4.2.3. Les types de verbes

Les constructions verbales sont radicalement différentes de celles observées dans la première partie. Deux classes seront mises en valeur : les verbes transitifs et les verbes de parole.

a. Les constructions transitives

Alors que dans le fonctionnement anaphorique, les verbes qui construisaient un complément direct semblaient être écartés, ici ils ne posent plus problème. Ce sont donc des verbes différents que l'on va rencontrer dans ces exemples. La valence peut être réalisée sous forme clitique ou non :

les /la, les/ onomatopées comme euh toc toc euh clic clac les choses comme ça - ça s'emploiera peut-être plus à l'écrit mais **certains** l'emploient aussi à l'oral hein ça se fait (verlan)

dans le monde vivant on considérait autrefois qu'il y avait les animaux les végétaux - l'homme - alors l'homme euh qu'on peut inclure dans les animaux enfin chacun /a, Ø/ fait un peu ce qu'il veut - et puis les bactéries ont été découvertes après - et **certains** les ont d'abord considérées comme /des, les/ végétaux (Microbio)

/parlons, parlant/ ensuite du du problème de de l'ouverture euh de l'ouverture des frontières euh de l'Europe de l'ouverture vers l'extérieur - **certains** se demandent si l'anglais va va s'imposer comme langue universelle à mon avis euh à mon avis ça va être le cas (droit)

En fait, les verbes peuvent construire ici diverses places de compléments (P2 dans l'exemple ci-dessous)

euh si vous voulez sur le plan des médicaments moi je suis un peu d'accord avec vous c'est vrai que **certains** euh font un peu trop appel aux médicaments dès qu'ils ont un petit bobo (POI)

La différence est extrême avec les verbes compatibles avec un sujet *certains* anaphorique. Dans ce cas, les formulations verbales utilisées bloquaient l'expression d'un complément (construction intransitive, passif sans complément d'agent). Ici, à l'inverse, le verbe peut construire une valence complément.

b. Les verbes de parole

Le sujet *certains* nominal se rencontre fréquemment avec les verbes de parole¹⁷. Le plus souvent c'est *dire* qui est utilisé :

¹⁷ Ce sont d'ailleurs les seuls exemples que Nyrop (1925) juge courants. Il cite : *certains pensent...* ; *certains disent...* ; *certains objecteront...*

Paul CAPPEAU

mais il était tellement gentil qu'on (n') a jamais su si il l'avait dit qu'il avait éliminé son père et - on l'a jamais su - **certain**s ont dit que il il serait parti - exilé on sait pas où (POI 98)

et **certain**s ont même avancé euh au sein du gouvernement français que si ça continuait il fallait retirer les soldats euh français (POI - HP)

Ces verbes sont ceux que l'on retrouve dans l'incise et comme tels, ils permettent la réalisation d'un sujet postposé :

il n'y a pas contrairement à ce que disent **certain**s de confusion (POI 99 - HP)

Cette caractéristique est étroitement liée au contexte (type de verbe). En effet, le sujet *certain*s est généralement considéré comme exclu de la position droite (Jeanjean, 1980), ce que l'on peut vérifier :

? il y a vraiment un grand désordre alors sortent **certain**s les autres sont déjà sortis

Les corpus d'hommes politiques recèlent de nombreuses occurrences avec des verbes de parole :

ou bien est-ce qu'il faut qu'elle aille plus loin et inscrive dans son dans le sommet de de Nice ce projet européen comme le souhaite **certain**s je pense comme le le demandait quelqu'un comme Daniel Cohn Bendit qui est un grand ami de Joschka Fischer (POI - HP)

Alain Madelin puisque **certain**s peuvent être intéressés à vous écouter euh savoir où ils pourraient trouver euh la somme des ces réflexions que vous citez euh c'est Idées-Action c'est le titre de votre ouvrage (POI - HP)

parce que à à **certain**s insistent (POI - HP)

4.2.4. Problèmes résiduels

Deux points ont été observés mais restent imparfaitement décrits par manque de données : la façon dont le pronom et le déterminant entrent quelquefois en concurrence et les configurations dans lesquelles on retrouve la forme couplée.

- a) les productions spontanées permettent d'observer des phénomènes de retouches intéressants qui portent sur le sujet *certain*s. Il semble exister une sorte de gradation entre *certain*s (nominal indéterminé) et *certaines personnes* (moins indéterminé). Ce dernier constituant peut d'ailleurs recevoir des expansions (adjectif, groupe prépositionnel). Le groupe nominal semble désigner un ensemble d'individus plus étroitement en rapport avec le locuteur que l'indéterminé qui englobe un ensemble trop vaste :

parce que si vous venez aux Antilles *certains certaines personnes françaises* de l'hexagone croient toujours qu'en Martinique on a l'impression que il y a des esclaves et (qu', Ø) il y a des cases et c'est dommage parce que (si, s') ils vont en Martinique on a l'impression que je dirai(s) pas Saint-Tropez non pas du tout mais on a l'impression que ils butent devant un truc quoi et c'est - et c'est difficile (POI 98)

L1 bon alors *certains certaines personnes* disent que les grosses anguilles euh sont meilleures en en court bouillon

L3 oui

L1 ou en sauce - personnellement je ne suis pas de cet avis (POI 96)
mais on (n') est pas non plus euh très très pro là-dessus euh *certains certaines personnes* travaillent vraiment là-dessus et des fois dans les groupes on s'aperçoit que un s'intéresse à ça et puis il nous pose des questions(POI 96)

b) La forme couplée

On retrouve des attelages déjà observés pour la forme couplée du sujet anaphorique. Les pronoms peuvent apparaître dans deux constructions parallèles :

mais même si on posait tout de suite le problème de la constitution éventuelle de l'Europe à laquelle *certains* croient et *certains* ne croient pas alors on compromettrait nos chances de résoudre la question à court terme qui est la nôtre (POI - HP)

On rencontre aussi des cas de projection :

alors les autres sondages ce sont des sondages un peu dans l'air du temps sur la sympathie de tel ou tel personnage et qui anticipe(nt) sur une élection l'élection présidentielle qui se tient dans deux ans et à laquelle *certains* pensent peut-être qui sont déjà en campagne mais *d'autres* moins je veux dire par là que (POI - HP)

A l'écrit, les deux constructions sont fréquemment reliées par des joncteurs. Il semble y avoir des schémas macro-syntaxiques assez réguliers tels que :

- certain V1... *alors que* d'autres V2...
- *tandis que* (*pendant que*) certains V1..., d'autres V2...

Reste que *certains* chutent dans la dépendance alors que *d'autres* ne chuteront jamais. (Libé. 4-11-97)

Paul CAPPEAU

Pendant que **certains** poursuivaient leur recherche fondamentale sur le son - à l'Ircam, par exemple - **d'autres**, dont je suis, sont partis à la recherche du public. (L'Express. 27-01-00. p. 26)

Tandis que **certains** pensent que celles-ci s'épuisent, **d'autres** estiment qu'elles restent considérables. (Rapport du sénat sur l'Art)

5. Conclusion

L'examen de productions orales a permis de révéler des comportements très tranchés (beaucoup plus qu'attendu même) entre les deux fonctionnements (anaphorique et nominal) de *certains*. La distinction existe tant sur le plan « externe » (le type de productions dans lesquelles on les rencontre majoritairement) qu'« interne » (les facteurs linguistiques corrélés). Le tableau suivant regroupe les observations les plus importantes :

	certains anaphorique	certains nominal
Type de production	tout venant	corpus d'hommes politiques
Trait sémantique	/± humain/	/+ humain/
Constructions verbales	intransitive passive être + adjectif	transitives verbes de parole
Position du sujet	antéposé seulement	antéposé postposé (verbe de parole seulement)

Ces résultats peuvent paraître bien peu nuancés et quelque peu « radicaux ». Ils vérifient en fait l'hypothèse que, sur certains phénomènes, la langue orale accentue les oppositions et fait mieux ressortir certaines différences fondamentales. L'écrit, dans ce cas, aurait plutôt tendance à brouiller les résultats et à rendre moins sensible les oppositions.

Références

- Arrivé, M., Gadet, F., & Galmiche, M. (1986). *La grammaire d'aujourd'hui*, Flammarion.
- Blanche-Benveniste, C., Bilger, M., Rouget, C., & Van den Eynde, K. (1990). *Le français parlé. Études grammaticales*, Paris : Éditions du CNRS.
- Blanche-Benveniste, C. (1994). Quelques caractéristiques grammaticales des sujets employés dans le français parlé des conversations. In Yaguello, M. (ed.)

- Subjecthood and Subjectivity. The Status of the subject in linguistic theory* (pp. 77-108). Paris-Londres : Ophrys.
- Brunot, F. (1936). *La pensée et la langue*. Paris : Masson.
- Creissels, D. (1995). *Eléments de syntaxe générale*. Paris : PUF.
- Curat, H. (1999). *Les déterminants dans la référence nominale et les conditions de leur absence*. Genève-Paris : Librairie Droz.
- Curat, H. (1999). *Les déterminants dans la référence nominale et les conditions de leur absence*. Genève-Paris : Librairie Droz.
- Damourette, J., & Pichon, E., (1911-1940).- *Des mots à la pensée : Essai de grammaire de la langue française*, Paris : D'Artrey (7 tomes).
- Danon-Boileau, L. (1989). La détermination du sujet. *Langages*. 94, 39-73.
- Deloffre, F., & Hellegouarc'h, J. (1988). *Eléments de linguistique française*. Paris : Sedes.
- Dixon, R.M.W. (1994). *Ergativity*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Flaux, N., Van de Velde, D., & de Mulder, W. (1997). *Entre général et particulier : les déterminants*. Arras : Artois Presses Université.
- Fournier, N. (1994). Les indéfinis dans quelques grammaires classiques. *Faits de langues*. 4, 23-30.
- Fournier, N. (1998). *Grammaire du français classique*. Paris : Belin.
- Girault-Duvivier, C.-P. (1839). *Grammaire des grammaires, ou Analyse Raisonnée des meilleurs traités sur la langue française*. Bruxelles : Hauman et C^o (1ère édition 1811).
- Goose, A. (1993). *Le bon usage. Grammaire française*. Paris-Gembloux : Duculot.
- Jeanjean, C. (1980). *Les formes sujets de type nominal. Etude sur le français contemporain*. Thèse de doctorat de IIIème cycle. Aix-en-Provence : Université de Provence.
- Moignet, G. (1981). *Systématique de la langue française*. Paris: Editions Klincksieck.
- Nyrop, K. (1925). *Grammaire historique de la langue française. Tome V*. Paris : Alphonse Picard & Fils.
- Oudin. A. (1632). *Grammaire française*. 2ème édition, 1640. Paris. Sommaville. (Slatkine reprints, 1972).
- Picoche, J., & Marchello-Nizia, C. (1994). *Histoire de la langue française*. Paris : Nathan.
- Riegel, M., Pellat, J.-C., & Rioul, R. (1994). *Grammaire méthodique du français*, Paris : PUF.
- Sinclair, J. (1991). *Corpus, concordance and collocation*. Oxford : Oxford University Press.
- Togeby, K. (1982). *Grammaire française*. Copenhague: Akademisk Forlag.
- Van de velde, D. (1995). *Le spectre nominal. Des noms de matières aux noms d'abstraction*. Louvain-Paris : Editions Peeters.
- Wilmet, M. (1986). *La détermination nominale. Quantification et caractérisation*. Paris : PUF.
- Wilmet, M. (1997). *Grammaire critique du français*. Louvain-la-Neuve : Duculot & Hachette.